

Compte Rendu Conseil d'Administration 27 01 2024 à 17 H 30

Réunion au siège de l'Association

9 rue Roger Genty 77690 Sorques

Présents :

Gérard AGULHON, Micheline BILLARD, Annie BOULINIER, Arlette CHABANIER, Sylvie CHACHUAT-PARENTE, Olivier de CLERY, Philippe GRENTE, Laurence LECOCQ, Christine MARY, Sheryl PASQUIER, Nicole SAVOURAT, Eric SUCCAB, Jérôme VIDAL, Jeanne VIRION,

Absents excusés : Isabelle GUITTON, Michel VIOLLET

Projet de signalétique historique et culturelle

Réalisation première tranche de 18 plaques circuit balisé Sud

Pose des plaques en lave émaillée effectuée dans les rues de Montigny par la société Empreinte la semaine du 22 01.

Financement :

Cout total du projet : commande 18 plaques : 23 544€ TTC soit 1 308 € TTC par plaque

Convention de co-financement signée entre l'A.S.M.E et la mairie signée en Novembre

Contribution A.S.M.E de 7000 € versée à la mairie qui avancera la totalité des frais. Cette somme sera versée en une seule fois à la fin des travaux.

Aide financière attribuée à l'A.S.M.E. par le Crédit Agricole Brie Picardie à l'occasion de son programme « Initiatives Locales » suite à la présentation du projet au Directeur de l'Agence de Moret en 2022, Mr Da Silva.

Contribution mairie : non connue ; subvention obtenue auprès de la D.R.A.C.

Actions de communication concernant cette première tranche :

En interne sur notre site, et prévoir une édition du bulletin de l'Association (Eric Succab et Jeanne Virion).

En externe, articles à prévoir dans la presse : La République de Seine et Marne, l'Eclairer du Gatinais et Le Parisien en concertation avec la mairie.

Site Facebook Montigny Solidaire (Jérôme Vidal)

Jeanne Virion et Eric Succab contactent les organismes en charge du label « Village de Caractère »

Cérémonie d'inauguration avec la mairie à prévoir.

Autres initiatives ...

Flyers/panneau gare : mise à disposition par l'agence bancaire de leur service de reprographie, => envisager de mettre leur logo sur les flyers (plan à mettre à jour, photo sur flyers, contacter service de reprographie...) ; organisation de la pose du panneau de la gare à déterminer avec la mairie

Question : Panneau gare : fait-il partie de la deuxième tranche, ou serait-il mis après l'installation des deux circuits ? Oui selon nous : à confirmer auprès de la mairie

Deuxième tranche circuit balisé Nord : nombre de plaques ?

Projet de réception des dons directement auprès des habitants (Arlette Chabanier) avec ouverture d'un compte à l'association ; cf. bulletin de souscription à l'occasion de la sortie du livre sur la Grande Guerre.

Déversoir de Montigny

« ÉTUDE DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU DROIT DU DEVERSOIR DE MONTIGNY-SUR-LOING SUR LA RIVIÈRE LOING. Phase 2 : ÉTUDES D'ESQUISSE » (Source : EPAGE)

Rappel évènements 2023/début 2024 :

Juin 2023 :

Projet de lettre commune A.U.L.N.E./A.S.M.E./Collectif des Défenseurs du Loing adressée au Président de l'E.P.A.G. E : retrait du Collectif de cette action cet été mais maintien de l'envoi d'une lettre commune A.U.L.N.E./A.S.M.E. au président de l'E.P.A.G.E avec copies les différentes mairies, la sous-préfecture de Fontainebleau, le Député de la 3 ième circonscription. Demande d'informations supplémentaires sur les « études d'esquisse », de réintégration (pour l'A.U.L.N.E.) aux Comités de Pilotage (COFIL) et tenue d'une réunion publique.

Eté 2023 :

Travaux illégaux effectués sur la Vanne rouge servant à réguler le niveau du Loing par les loueurs Top Loisirs et Apikopa (platelage effectué pour maintenir le niveau d'eau nécessaire à leurs activités commerciales). M. Mariano, propriétaire du déversoir, a été convoqué par l'OFB le 20/11 qui l'a incité à porter plainte ; pour le moment celui-ci s'y refuse.

NB : en cas d'inondation, on n'aura pas accès à la vanne qui régule le débit d'eau. L' A.U.L.N.E. a demandé par écrit au préfet la remise en état de fonctionnement de la vanne.

Le Loing a un statut de petite rivière_: les propriétaires riverains le sont jusqu'au milieu de la rivière.

Novembre 2023 :

- ✓ Conférence débat sur l'Eau avec présence de l'E.P.A.G.E. (cf. CR sur notre site) organisée par la mairie de Bourron Marlotte dans le cadre de conférences débats régulières.
- ✓ Réunion organisée par le maire de La Genevraye (Mr Otlinghaus) le 20 novembre en sa mairie avec des membres du bureau de l'A.U.L.N.E. D'après cette réunion, la totalité du déversoir (et de la baignade) se trouve sur sa commune et M. Otlinghaus ne souhaite pas endosser la responsabilité en cas de rupture /d'incident. A sa demande, une réunion de tous les maires concernés devait se tenir en janvier 2024.

Décembre 2023 :

Envoi de la lettre commune A.S.M.E./A.U.L.N.E.

Participation à l'A.G. A.U.L.N.E. (cf. C.R. A.G. sur notre site) ; rappel des scénarii qui ne sont qu'au stade « d'esquisses » selon l'E.P.A.G.E. Extrait du dernier COPIL :

- ✓ Scénario 1 : dérasement ou arasement du déversoir, renaturation, restauration hydromorphologique et mesures d'accompagnement sur le lit et les berges
- ✓ Scénario 2 : arasement partiel du déversoir, abaissement du Loing de 80 cm. Reconstruction du déversoir et des vannes. Etagement de la chute résiduelle par un dispositif de pré barrages côté Vanne rouge
- ✓ Scénario 3 : maintien et restauration des ouvrages du site hydraulique et aménagement de la chute par un dispositif de pré barrages

Les deux autres scénarios ont été évoqués mais ne figurent pas dans les COPIL :

- ✓ Scénario 0 : statu quo qui signifie la rupture du barrage à terme
- ✓ Scénario 4 : optimisation du scénario "RCE1" (scénario 1) avec création d'un îlot.

Janvier 2024 :

- ✓ Entretien avec l'assistante parlementaire du Député Monsieur Thiériot
- ✓ Réunion fin Janvier à l'initiative du maire de La Genevraye entre mairies concernées (La Genevraye, Grez, Bourron Marlotte, Montigny) : n'a pas eu lieu.

Rappel : il y a obligation de résultats de se mettre en conformité vis à vis de la continuité écologique d'ici 2027.

Action suggérée :

Faire signer une pétition par les montignons contre la suppression / arasement du déversoir

Si besoin suggérer une consultation pour avis des électeurs auprès de la mairie (loi du 13 08 2004) selon le droit de pétition ; le conseil municipal décide ou non d'organiser la consultation. A l'issue de cette consultation, le conseil municipal arrête sa décision ; peut voter une résolution ;

Protection du LOGO utilisé par l'A.S.M.E.

Travail en cours entre Isabelle Guitton et Jeanne Virion

Autres projets

- Nettoyage tombes des artistes au cimetière de Montigny (Numa Gillet...) et intégration éventuelle de leur visite au cours des journées du patrimoine : difficile vu qu'il y a nécessité de demander l'autorisation aux familles
- Terrain viticole à Montigny

Questions diverses : néant

Synthèse du relevé de décisions :

Actions	Pilotes	Délai
Plaques : organiser avec la mairie le moment de la mise en place du panneau « gare » /plan circuits	A.S.M.E./Mairie	
Com sur la réalisation des plaques : édition du bulletin de l'Association	Eric et Jeanne	
Com plaques : Site Facebook Montigny Solidaire	Jérôme	
Com Plaques : articles à prévoir dans la presse locale en concertation avec la mairie	Arlette	
Contacteur les organismes en charge du label « Village de Caractère »	Eric et Jeanne	
Déversoir : contacter M. Mariano	Gérard et Olivier	
Déversoir : RDV avec Mme La Maire de Montigny à prévoir	Sheryl	
Logo Association	Isabelle	